



## SAISINE DU COMITE TECHNIQUE (CT-CHSCT)

### Convention Santé Hygiène et Sécurité au travail du CDG16 : Dispositif de signalement

Ce formulaire est à compléter et à retourner à votre gestionnaire GRH par mail ou par courrier :

Centre de Gestion de la FPT - Pôle G.R.H. – 30 rue Denis Papin – CS 12213 – 16022 ANGOULEME CEDEX

Session du ...../...../..... (Réservé au CDG)

#### **Pour information du CT-CHSCT avant fixation du dispositif de signalement:**

Application des articles 4 et 7 du décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

#### **COLLECTIVITE**

Nom de la collectivité : .....

Adresse : .....

Personne en charge du dossier, téléphone et e-mail : .....

#### **OBJET SAISINE :**

**Mise en place d'une procédure relative au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes**

La collectivité choisit de conventionner avec le Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente en application de l'article 26-2 de la loi 84-53 du 26/01/1984 afin que celui-ci mette à **sa disposition une plateforme numérique** de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes **avec gestion et traitement des signalements** en application du décret n°2020-256 du 13 mars 2020 et dans le respect de l'anonymat, la confidentialité, la traçabilité et la protection des données personnelles.

**Option : choix retenu pour l'examen du signalement** (cocher la case selon le cas) :

La collectivité confie au Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente la fonction de référent. Lorsque le signalement est recevable, le référent transmet le signalement à la cellule « signalements » qui analysera et proposera une prise en charge globale à l'issue. Le référent informera l'auteur du signalement de la suite donnée. La procédure détaillée est décrite en pièce annexe.

La collectivité ne confie pas la fonction de référent au Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente. Dans ce cas, joindre la procédure proposée dans le détail.

A ....., le .....

(Cachet de la collectivité/Prénom, nom, qualité et signature de l'Autorité Territoriale)

*Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au service Gestion des carrières afin de les informations des décisions prises lors du Comité Technique. Elles sont conservées le temps de la période d'emploi de la personne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du CDG16 : [dpo@cdg16.fr](mailto:dpo@cdg16.fr).*